

BILLY infos

Ville de
Billy-Montigny



Sainte Cécile

DE LA MUSIQUE ET UNE MÉDAILLE

P.11



Commémorations

Un mois de novembre placé
sous le signe du souvenir

p.6 et 7



Jeunesse

Le plein d'animations
automnales

p.8 et 9



Sports

Un tournoi de football
pour la paix

p.13

INFOS PRATIQUES

Rendez-vous avec vos élus

Venez déguster un vin chaud sur le marché !

Vos élus vous donnent rendez-vous **DIMANCHE 21 DECEMBRE**, dès 10h, lors du marché dominical pour partager un moment convivial à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Venez déguster la galette sur le marché !

Vos élus vous donnent rendez-vous **DIMANCHE 11 JANVIER**, dès 10h, lors du marché dominical pour partager un moment convivial à l'occasion de la galette des rois.

Administration

Fermeture des services pour les fêtes de fin d'année

- La médiathèque Nelson Madiba Mandela sera fermée du **LUNDI 22 DECEMBRE au SAMEDI 27 DECEMBRE**.
- Le centre culturel Pablo Picasso sera fermé du **MARDI 23 DECEMBRE au VENDREDI 26 DECEMBRE et le MERCREDI 31 DÉCEMBRE**.
- Le stade Paul Guerre sera fermé du **MARDI 23 DECEMBRE à 21^h au JEUDI 1^{er} JANVIER 2026**.
- La mairie, le Centre Aquatique Louis Aragon, la médiathèque, le CCAS et le Cyberbase fermeront leurs portes à 17^h, les **MERCREDIS 24 et 31 DÉCEMBRE**.

Percoteux billysiens

DIMANCHE 11 JANVIER

Assemblée générale à 10^h, au Foyer Emile Louis, rue de l'Egalité. (Munissez-vous de votre carte de pêche 2025 pour y participer).

Vacances d'hiver, inscrivez vos enfants

Les inscriptions au centre de loisirs pour les vacances d'hiver auront lieu du **5 JANVIER au 23 JANVIER 2026**.

Rendez-vous sur l'application ou le site **My Péri'School** avec le code commune CZVRVNT.

Contact : 06 72 57 75 76

Noël

Visite du Père Noël dans les écoles et les associations

• **SAMEDI 13 DECEMBRE**

A partir de 14^h30, arbre de Noël de l'école de danse «Le Khoréa» à l'espace culturel Léon Delfosse. A partir de 16^h, arbre de Noël des CBM Foot à la salle d'oeuvres.

• **LUNDI 15 DECEMBRE**

A 9^h15, Père Noël à l'école Sévigné A 10^h45, Père Noël à l'école Lanoy A 12^h15, Père Noël au restaurant scolaire de la Maison de l'Enfant, rue Jean Rostand.

• **MARDI 16 DECEMBRE**

A 10^h, Père Noël à l'école L. Michel

• **MERCREDI 17 DECEMBRE**

A partir de 14^h30, arbre de Noël du Secours Populaire Français. A partir de 17h, arbre de Noël du Tennis de table.

• **JEUDI 18 DECEMBRE**

A 12^h15, Père Noël au restaurant scolaire «Au Pain d'Alouette», puis à la cantine des maternelles. A partir de 14^h30, arbre de Noël du Club « Le Sourire ».

Sports

Scène des sportifs

VENDREDI 12 DECEMBRE

à partir de 18h, à l'espace culturel Léon Delfosse. Cérémonie de mise à l'honneur des sportifs et des bénévoles billysiens.

Santé

Permanence Mutuelle JUST

Les adhésions à la mutuelle communale sont toujours d'actualité le 3^e jeudi du mois. La prochaine permanence aura lieu le **18 DECEMBRE** au Centre Socio-Culturel Pablo Picasso. Uniquement sur réservation au 0 809 546 000 ou sur le site www.just.fr dans la rubrique « nos agences ».

Administratif

De l'aide dans vos démarches

Le bus PIMMS Médiation du réseau « France Services » intervient à Billy-Montigny le 3^e mercredi de chaque mois de 13^h30 à 16^h30 sur la place de la mairie. Ce service vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches administratives du quotidien.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Toni Mijailovoc, le 11/10 à Lens ; Juba Bouffala, le 19/10 à Lens ; Luka Grimbert, le 2/10 à Lille ; Ayman Lazzar, le 23/10 à Lens ; Tesnym Dadi, le 25/10 à Lens ; Edgar Luce, le 27/10 à Seclin ; Alba Bauchery, le 31/10 à Lens.

Mariages

Jessy Guwy et Brenda Bouzier, le 25/10.

Décès

Jean-Baptiste Rivière, 95 ans ; Jacques Bober, 82 ans.

Sommaire

- P.4 : Elections municipales, des procurations en ligne
- P.5 : Mobilité, du nouveau pour le permis de conduire et la gratuité complète pour le bus.
- P. 6 et 7 : Souvenir du 11 novembre 1918. Le cimetière communal à l'heure de la Toussaint.
- P. 8 et 9 : Le plein d'animations automnales pour la jeunesse !
- P.10 : Ciné Soupe, une projection goûture. Culture Club, votre nouveau rendez-vous à la médiathèque.
- P.11 : Sainte Cécile, de la musique et une distinction.
- P.12 : Boxe, des talents prometteurs. Une course pleine d'énergie pour le cross du collège.
- P.13 : Un tournoi de foot pour la paix.
- P.14 : Des mesures coup de pouce pour les 15-25 ans.
- P.15 : Tribunes libres.

Billy-Infos Mensuel d'informations de la ville de Billy-Montigny

Mairie, rue Jean Jaurès
62420, Billy-Montigny
Tél : 03 21 13 81 13
Fax : 03 21 13 81 21
Mél : secretariat@billy-montigny.fr
Site web : www.billy-montigny.fr
Facebook : /ville.billy.montigny

Directeur de la publication
et rédacteur en chef :

Bruno Troni

Rédaction et photos, conception
graphique et impression :
Service communication



Édito

Chers billysiennes, chers billysiens,

L'année arrive bientôt à son terme et pourtant, de nombreux événements nous attendent encore. La Sainte Barbe, si chère à notre bassin-minier, sera célébrée lors de plusieurs animations mais aussi, lors du repas des aînés. Ensuite, ce sera au tour des fêtes de fin d'année avec l'organisation du marché de Noël le dimanche 14 décembre, et aussi, la distribution des cadeaux et des coquilles aux écoliers. Je peux aussi d'ores et déjà vous annoncer la tenue de la cérémonie des vœux à la population le vendredi 9 janvier, à l'espace culturel Léon Delfosse, à 18^h.

Le mois précédent n'a pas été en reste avec les nombreuses animations sur le thème de l'automne que ce soit à la médiathèque, au centre de loisirs et au centre aquatique Louis Aragon. Nous avons également accueilli l'harmonie municipale de Rouvroy qui a offert au public un concert exceptionnel !

Je vous souhaite une bonne lecture.



Votre Janie,
Bruno Troni

Mobilité Gratuité totale des bus au 1er janvier 2026

Le réseau « Tadao » qui dessert près de 150 communes du bassin minier, franchira prochainement une étape historique. La gratuité totale de ses bus à partir du 1er janvier 2026. C'est une étape importante en vue de l'augmentation du réchauffement climatique et de la hausse de l'inflation.

Àvec plus de 650 000 habitants desservis sur 150 communes, le réseau « Tadao » couvre les agglomérations de Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay. Chaque jour, plus de 60 000 voyages y sont enregistrés. Bus, transports scolaires, lignes express, services à la demande, le réseau forme un maillage vital pour les déplacements du quotidien. Le transport, c'est un droit fondamental, avec pour objectif que plus personne ne renonce à se déplacer pour des raisons financières.

Deux étapes vers la gratuité

2025 : les abonnements pris en charge.

Début 2025, les habitants de la CALL et de la CAHC ont pu demander la prise en charge totale de leur abonnement annuel. Depuis quelques années, la Municipalité billysienne a pris en charge les abonnements de nos jeunes de moins de 26 ans et de nos seniors de plus de 65 ans. Les abonnés ont pu voyager en illimité sur tout le réseau « Tadao » et les lignes TER partenaires.



2026 : la gratuité totale et généralisée

À compter du 1er janvier, plus aucun titre de transport ne sera nécessaire. La montée dans le bus se fera librement, sans validation. Cette décision portée par Artois Mobilités et les élus des agglomérations partenaires, fait de ce territoire l'un des plus grands réseaux gratuits de France.

Un financement assumé

Cette gratuité représente un coût estimé à 10 millions d'euros par an, correspondant à la perte de billetterie. Ce montant sera compensé par le versement mobilité (contribution des entreprises) et des subventions locales.

Les élus estiment que cet effort est largement justifié :

- la billetterie ne couvrait qu'une faible part des dépenses,
- la suppression des coûts de gestion des titres simplifie l'exploitation,
- et la hausse attendue de la fréquentation apportera des bénéfices sociaux et écologiques.

Un défi logistique et technique

Artois Mobilités prépare la montée en puissance du réseau :

- renforcement des lignes structurantes,
- achat de nouveaux bus électriques et hybrides,
- déploiement d'outils de comptage automatique pour suivre la fréquentation sans tickets,
- priorité bus dans certaines zones à fort trafic.

L'objectif : absorber une hausse de fréquentation estimée entre +50 % et +100 % tout en maintenant un haut niveau de confort et de régularité.

Un modèle de mobilité durable

En supprimant le coût du transport, les élus espèrent favoriser le report modal de la voiture vers les transports en commun. C'est moins de voitures, moins de pollution et plus de liberté.



Cette gratuité doit permettre de :

- réduire les émissions de CO₂,
- fluidifier le trafic,
- améliorer le pouvoir d'achat,
- et rendre le territoire plus attractif.

Un symbole fort pour le territoire

En rejoignant la quarantaine de réseaux français déjà passés à la gratuité, « Tadao » entre dans une nouvelle ère. Le bassin minier, longtemps marqué par les difficultés sociales et la dépendance automobile, se positionne désormais comme un laboratoire de mobilité durable.

La gratuité des bus est bien plus qu'une mesure tarifaire, c'est un projet de société. Elle vise à rendre la mobilité accessible à tous, à encourager les comportements durables et à renforcer le lien entre les communes du bassin minier.

Dès 2026, le bus deviendra un bien commun, ouvert à tous, sans distinction. Un pas décisif vers une mobilité plus juste, écologique et solidaire.

Municipales 2026

La procuration en ligne

Ma procuration 100 % dématérialisée avec France Identité



A l'approche des élections municipales des 15 et 22 mars prochains, une nouveauté importante facilite la vie des électeurs. Il est possible d'établir sa procuration entièrement en ligne, sans devoir se déplacer au commissariat ou à la gendarmerie.

Le ministère de l'Intérieur a modernisé le dispositif « Maprocuration », qui permet aux citoyens de désigner une personne de confiance pour voter à leur place en cas d'absence. Cette année, le service franchit une nouvelle étape. Avec une identité numérique certifiée, la procédure peut être effectuée de bout en bout depuis un téléphone ou un ordinateur.

Pour utiliser cette option dématérialisée, il suffit de disposer de la nouvelle carte d'identité au format carte bancaire et d'activer son identité numérique via l'application « France Identité ». Une fois cette étape réalisée, quelques minutes suffisent pour effectuer la demande.

L'électeur doit simplement renseigner les informations de la personne à qui il souhaite donner procuration. La

commune du mandant est automatiquement informée dès que la demande est validée, et un courriel de confirmation est envoyé.

Ce dispositif vise à simplifier les démarches, notamment pour les personnes amenées à se déplacer, pour les travailleurs de week-end ou pour tous ceux qui savent d'ores et déjà qu'ils seront absents les jours du scrutin. Pour ceux qui ne disposent pas encore de l'identité numérique certifiée, la procédure classique reste possible, avec un déplacement dans un service de police ou de gendarmerie.

À quelques semaines des municipales, les autorités locales invitent les habitants à anticiper leurs démarches et à ne pas attendre les derniers jours pour établir une procuration, qu'elle soit en ligne ou en présentiel.

Plus d'informations : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

11 novembre

Jour du souvenir et de la paix



Chaque année, le 11 novembre, la France commémore l'Armistice de 1918, signé entre les alliés et l'Allemagne, qui mit fin à la Première Guerre mondiale après plus de quatre années de conflit dévastateur.



A 11 heures, le 11 novembre 1918, les armes se sont tues. Dans toute l'Europe, les soldats ont cessé de se battre, mettant un terme à une guerre qui a fait près de 18 millions de morts, militaires et civils confondus.

Cette journée rend hommage à tous les morts pour la France, non seulement ceux de la Grande Guerre, mais aussi ceux tombés dans les conflits ultérieurs. C'est un moment de mémoire, de respect et de recueillement.

À Billy-Montigny, une cérémonie a eu lieu devant le monument aux morts, rue Etienne Dolet. Bruno Troni, maire, en présence de nombreux élus municipaux, a déposé une gerbe pour honorer ceux qui ont donné leur vie pour la liberté.

Le 11 novembre est aussi une journée de paix. Elle nous rappelle le prix de la liberté et l'importance de préserver la fraternité entre les peuples, afin qu'une telle tragédie ne se reproduise jamais. Mais, malheureusement, l'actualité nous rappelle à la réalité avec les nombreux conflits actuels dans le monde.

Guy Môquet

Le visage de la jeunesse résistante

Le 22 octobre 1941, dans la clairière du camp de Châteaubriant (Loire-Atlantique), vingt-sept otages sont fusillés par les nazis en représailles à l'assassinat d'un officier allemand. Parmi eux, un adolescent de 17 ans : Guy Môquet, militant communiste, arrêté un an plus tôt. Son visage, son nom, et surtout sa lettre d'adieu à sa famille, ont depuis traversé les décennies comme un symbole du courage et de la jeunesse sacrifiée.

Son message continue de résonner : « Vous tous qui restez, soyez dignes de nous, les 27 qui allons mourir ».



Quatre-vingt-quatre ans après son exécution, la lettre du jeune résistant continue de bouleverser la mémoire collective française. C'est cette lettre qu'a lu Alexia lors de la cérémonie d'hommage, en présence de Bruno Troni, maire et de nombreux élus municipaux.

Services municipaux

Le cimetière à l'heure de la Toussaint

Pendant les vacances d'automne, les agents municipaux étaient mobilisés pour que les visiteurs puissent circuler paisiblement dans le cimetière communal. Une aide au transport motorisé, la voiturette électrique, était mise à disposition gratuitement par la municipalité afin de faciliter l'accès au site pour les personnes âgées.



Mémoire

Hommage aux prédecesseurs

À l'occasion de la Toussaint, une délégation d'élus municipaux conduite Patrick Canivez, adjoint au maire, s'est rendue au cimetière communal pour un moment de recueillement et de mémoire.

Cette visite, devenue une tradition, permet chaque année de constater le travail réalisé pour accueillir dans les meilleures conditions les nombreux habitants venus honorer leurs proches disparus. C'est aussi pour la municipalité un devoir de veiller à la dignité et à la sérénité de ce lieu de mémoire.

La délégation s'est ensuite recueillie devant les sépultures d'anciens membres du conseil



municipal, où une gerbe de fleurs a été déposée en leur honneur.

Par ce geste symbolique, la municipalité a souhaité rappeler

l'importance du souvenir collectif et du respect du patrimoine funéraire, témoins de l'histoire locale et de la vie de la commune.

Des animations automnales

Plusieurs actions ont été mises en place afin que les vacances d'automne se finissent sous le signe de la bonne humeur.

Tandis que certains se sont adonnés au célèbre «des bonbons ou un sort» dans les rues de la ville, d'autres ont passé l'après-midi à participer à diverses activités créées pour célébrer une fête d'origine celtique : Halloween.

Les enfants du centre de loisirs sont allés à la rencontre des «jardins ouvriers» au cours de la dernière semaine de vacances. L'association les a accueillis et guidés à travers les jardins afin d'en apprendre plus sur la culture des légumes de saison. Ils ont reçu lors de cette visite un goûter offert par les «jardins ouvriers en récompense de la pêche aux canards.

Le 31 octobre, les animateurs du centre de loisirs ont accompagné les enfants pour défiler dans les rues de Billy-Montigny. Revêtus de leurs plus beaux costumes, ils sont allés jusqu'à la mairie où les attendaient de nombreux élus. Ces derniers ont remis à chaque enfant un sachet de friandises.





Une «Halloween Party» a eu lieu au Centre Aquatique Louis Aragon, au programme : concours de déguisements, bonbons, structure gonflable et cela sur fond musical !



À la médiathèque Nelson Mandela, certains ont pu se laisser emporter par la lecture d'une histoire d'Halloween par Carine. D'autres ont été accueillis dans le village de Thiercelieux où des crimes sont commis la nuit par des Loups-Garous. Frissons garantis...



En incarnant différents personnages, ils ont pu découvrir les coupables ou induire les autres en erreur lors de cette après-midi spéciale Halloween. Organisée par Ludivine et Axel, bénévole, cette partie a été un véritable succès!



CinéSoupe

Un bouquet automnal de courts-métrages

Les amateurs et amatrices de courts-métrages se sont retrouvés le temps d'une soirée pour le Ciné Soupe.

Organisée par la municipalité, cette soirée a réuni une quarantaine de personnes venues découvrir des courts-métrages divers pour la 23ème édition du Ciné Soupe.

Grâce à ce programme itinérant, les spectateurs ont observé des films courts remplis d'émotions aux techniques variées d'animation et en prise de vue réelle.

De la recherche d'une publicité d'enfance à une satire sociale peinte sur vêtements, les courts-



métrages n'ont pas manqué de faire réagir le public.

Ce dernier a pu prendre la parole à la fin de la projection afin d'exprimer son ressenti et ses préférences.

Pour conclure cette belle soirée, des bols de soupe à la courgette et au potiron ont été servis aux spectateurs.



Laure Avit, adjointe au Maire déléguée à la culture, et Mmes Mégueulle, Delambre et Verleyen, élues, ont pris plaisir à assister à cette séance en compagnie d'amateurs de courts métrages.

Nouveauté

Le café lecture devient le Culture Club

Le premier Culture Club s'est déroulé le samedi 8 novembre à la médiathèque Nelson Mandela.

Anciennement le café lecture, le Culture Club est le rendez-vous idéal pour se réunir et partager ses découvertes tout en passant un moment convivial en compagnie de passionnés. En se réunissant, les membres du club ne manquent jamais de sujets de discussion.

Dans une ambiance chaleureuse, ils ont fait découvrir aux autres des lieux de sorties inoubliables



ou des histoires touchantes. Qu'il s'agisse de romans, de bandes-dessinées, de podcasts, de nouveaux artistes, de jeux de

sociétés ou encore de musées, aucun sujet culturel n'est laissé de côté.

Sainte Cécile

De la musique et une distinction

À l'occasion de la fête des musiciens et des sociétés musicales, l'espace culturel Léon Delfosse a accueilli l'harmonie de Rouvroy pour un concert ponctué d'intermèdes des élèves de l'Ecole municipale de musique. Une soirée riche en émotions.

Le concert a été à la hauteur de la promesse de son programme, aussi riche que varié. Le public venu nombreux a eu droit à une représentation exceptionnelle par l'harmonie, pourtant composée de musiciens amateurs. Les élèves de l'école de musique ont, quant à eux, démontré les résultats de leurs efforts mais aussi de la qualité d'enseignement de l'école municipale de musique.

En préambule de la soirée, Patrick Guerlet, directeur de l'harmonie, a été officiellement mis à l'honneur pour ses 40



années d'engagement dans le monde associatif. Il a reçu la médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif échelon bronze, récompensant son dévouement et sa passion.

Bruno Troni, Maire, et Laure Avit, Adjointe déléguée à la Culture, lui ont adressé leurs plus sincères félicitations pour cette distinction amplement méritée.

Programmation

Notez dans vos agendas !

«Parler et Parlache»

Spectacle avec l'association Théâtrale Patoisante, à l'espace culturel Léon Delfosse.

VENDREDI 28 NOVEMBRE 19h

«Ombres et Lumières»

Atelier artistique. Revisitez un symbole de la Sainte-Barbe en travaillant les contrastes, les ambiances et les couleurs.

MERCREDI 3 DÉCEMBRE 14h30

(Public ado, à partir de 9 ans.)

Sur réservation.

Fêtes de la Sainte Barbe

MERCREDI 3 DÉCEMBRE

Atelier Récup'Art 10h30

À la Maison de l'Enfant.

Cavalcade 17h15

Départ à la Maison de l'Enfant, rue Jean Rostand.

Dictée Ch'ti 18h

Au centre Pablo Picasso, rue Jean Jaurès.

Concert du Ch'ti Benjamin 18h30

Sur le parvis de la mairie, suivi du partage du briquet.

Inscriptions pour le briquet et la dictée au 06 72 57 76.

Ciné-Goûter de Noël

Projection du film «Niko, le petit renne : mission père Noël» suivie d'un petit moment gourmand à partager en famille.

MERCREDI 10 DÉCEMBRE 15h

(Public, à partir de 5 ans.)

Sur réservation.

En attendant Noël «Après-midi créative»

Spectacles, activités créatives dans une ambiance hivernale.

à partir de 11 ans

SAMEDI 13 DÉCEMBRE 14h-17h

(Tout public.)

Boxe

Des talents prometteurs

La salle Paul Eluard du stade Paul Guerre a vibré au rythme des gants qui s'entrechoquent. Le championnat du Pas-de-Calais de boxe amateur a réuni plusieurs dizaines de boxeurs venus de tout le département, représentant fièrement leur club et leur commune.

En partenariat avec la Municipalité, le gala organisé par le Boxing-Club Billysien a connu un succès grandissant. Le public, venu en nombre, a salué la combativité et la sportivité des participants. L'ambiance, familiale mais passionnée, rappelait l'attachement du bassin minier à la tradition pugilistique. C'est une belle vitrine pour le « Noble Art » et un tremplin pour les jeunes boxeurs qui rêvent du championnat régional voire national. Quatre billysiens étaient engagés

dans cette compétition : Matthéo Puech et Samson Laude sont champions du Pas-de-Calais, Mathéo Herpin perd en finale suite à une blessure à l'épaule et Florine Musin perd en demi-finale sur décision injuste.

Le lendemain, les catégories de boxe éducative n'étaient pas en reste. Les assauts, jugés sans recherche du KO, ont mis en avant la technique et le respect, valeurs essentielles de la boxe amateur.



Lors de la remise des récompenses, Mme Briki, n'a pas manqué de remercier les bénévoles du club, les juges arbitres et chrono et tous ceux qui ont participé au bon déroulement de la compétition.

Cross du collège

Une course pleine d'énergie et de bonne humeur!

Les élèves du collège David Marcelle ont participé au cross annuel. Les CM2 des écoles primaires de la commune y ont également participé avec comme dress code : Octobre Rose.



de la voix pour encourager les coureurs tout au long du parcours, créant une ambiance dynamique et solidaire.

Les premiers de chaque catégorie ont été récompensés lors d'une remise de médailles dans la salle Otello Troni. Mais au-delà des résultats, cette journée a surtout permis à chacun de vivre un moment sportif et collectif, dans la bonne humeur.

Les camarades, professeurs, personnels du collège et Marc Eeckman, conseiller municipal, délégué aux sports, ont donné



Football

Un tournoi pour la paix !



Dimanche 26 octobre, au stade Paul Guerre, s'est tenue une matinée sportive et conviviale dédiée à la paix, autour du football, en collaboration entre les villes de Méricourt et de Billy-Montigny.

La journée a débuté par un plateau de catégories jeunes (U12) afin de promouvoir l'esprit d'équipe et l'échange, puis par un match amical entre les vétérans des clubs locaux, afin de symboliser la transmission et l'unité entre générations.

Entre ces deux temps de jeu, un lâcher de pigeons, proposé par les colombophiles de « l'Aile de Fer », est venu symboliser la paix et l'espérance. Un geste simple, mais fort de sens, dans un monde où la guerre fait encore trop de victimes.

Cette matinée conviviale s'est terminée par le verre de l'amitié, dans un esprit de respect, de partage et de fraternité.

Lors de la réception, Bruno Troni, maire, et Fadila Briki, adjointe aux sports, se sont joints aux propos de Jérôme Fleurant, adjoint aux sports de Méricourt : *“ Une seule vie perdue est déjà de trop, et chaque goutte de sang versée est une blessure pour tout l'humanité ”.*

Des remerciements ont été adressés à tous les participants, pour leur collaboration et leur implication dans l'organisation. Mais le seul vainqueur de cette journée était la paix, l'amitié et les valeurs du sport.



Département

Les mesures coup de pouce pour les 15-25 ans

Le Département du Pas-de-Calais a souhaité faire de la jeunesse une de ses priorités. L'action départementale vise à favoriser l'acquisition de l'autonomie des jeunes et à encourager leur engagement citoyen.

Coup de pouce BAFA

- Aide de 200 € pour une session de formation BAFA générale en internat.
- Aide de 300 € pour une session d'approfondissement liée à l'accueil de jeunes en situation de handicap (en internat) pour le BAFA.
- Public concerné : les 16-25 ans résidant dans le Pas-de-Calais.
- Le versement est fait à la fin de la formation, sur présentation d'une attestation de l'organisme de formation.
- Partenariat avec la CAF du Pas-de-Calais pour ce dispositif.

Coup de pouce permis de conduire (Permis Citoyen)

- Le Département propose 300 € pour financer le permis de conduire.
- Cette aide est conditionnée à un engagement bénévole de 35 heures auprès d'une association du Pas-de-Calais.

- Il y a une bonification de 200 € pour les jeunes en situation de handicap, si d'autres financements (ex : MDPH) ne sont pas mobilisables.
- Public : les 17-25 ans résidant dans le département, et ayant obtenu leur code de la route depuis moins de 3 mois.
- Le bénévolat doit être hors activité salariale classique : il s'agit de missions bénévoles dans des associations (social, culturel, environnement, etc.).
- Procédure : convention à signer, dossier à envoyer avant début du bénévolat, réalisation des 35 h, puis attestation de l'association pour verser l'aide.

Coup de pouce vacances (Sacs Ados)

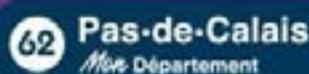
- Destiné aux 16-25 ans (dans l'année du départ), résidant dans le Pas-de-Calais.
- Public ciblé : lycéens, étudiants, jeunes en service civique, jeunes en parcours formation ou insertion (missions locales, école de la 2e chance...), intérim, CDI à temps partiel, etc.
- Séjours de 4 à 10 nuits, en groupe (de 2 à 6 jeunes) hors du lieu de résidence habituel.
- Aide financière : chèque-vacances de 200 € pour séjours dans le Pas-de-Calais, 150 € pour des séjours en France / UE.

- Assurance incluse : responsabilité civile + rapatriement.
- Accompagnement : référents locaux au sein de structures jeunesse conventionnées avec le Département.
- Attention : on ne peut bénéficier qu'une seule fois de ce dispositif.

Bourse Initiatives Jeunes (BIJ)

- Aide aux projets (individuels ou collectifs) : max 1 500 €.
- Aide "mobilité internationale" : 500 € forfaités si le projet concerne un projet de mobilité à l'étranger.
- Aide "projet d'association étudiante" : 500 € forfaités.
- Bonus de 250 € si le projet répond aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030.
- Plafond : l'aide est max 50% du budget prévisionnel du projet.
- Participant : jeunes 16-25 ans, domiciliés dans le Pas-de-Calais.
- Types de projets acceptés : citoyenneté, vie locale, culture, sport, solidarité, développement durable, etc.
- Modalités : déposer le dossier environ 3 mois avant la date de réalisation via la "mission Jeunesse et citoyenneté" du Département.

Renseignements et formulaires à remplir sur : pasdecalais.fr



15-25 ANS

LE DÉPARTEMENT
VOUS DONNE UN
Coup de pouce



Le Département du Pas-de-Calais a souhaité faire de la jeunesse une de ses priorités en favorisant l'acquisition de l'autonomie des jeunes et à encourager leur engagement citoyen.



jeunesdu62.fr

Le Département agit pour la jeunesse

Pour la liste d'Union Républicaine

A la suite de sa deuxième nomination, Sébastien Lecornu a développé une maîtrise remarquable de l'illusion politique. Son habileté dépasse celle de ses prédécesseurs : avec une finesse calculée, il échappe aux critiques et à la censure, donnant l'impression d'agir tout en ne risquant rien.

Notre ministre met ainsi sur pied un budget déjà condamné avant même son vote. Ni son camp, ni les alliés du Rassemblement national ne le soutiennent. Promesses creuses et artifices abondent : tout est promis, rien n'est tenu. Derrière ce vernis, la réalité est implacable : la France s'enfonce dans l'austérité. Lecornu brandira l'ombre de l'article 47-3 de la Constitution, imposant sa loi par ordonnance, ne laissant passer que les amendements qui servent les intérêts du capital, sacrifiant les besoins des citoyens. Ce budget révèle son vrai visage : un exercice de pouvoir au service des puissants, au mépris de la justice sociale.

La suspension de la réforme des retraites n'est qu'un artifice : pas de recul réel, juste un report pour calmer l'opposition tout en maintenant les objectifs financiers du gouvernement. Pendant que la gauche réclame l'abrogation d'une réforme inégalitaire, le RN joue les équilibristes. Il vote la censure pour faire semblant de dénoncer la politique gouvernementale, tout en validant la suspension. Résultat : un parti qui se pavane dans le double discours – « je soutiens l'austérité mais je fais mine de m'y opposer » – révélant cynisme et posture ridicule.

La contribution des ultra-riches

reste largement insuffisante. Les mesures fiscales récentes, souvent soutenues ou tolérées par le RN, ne corrigent en rien les inégalités. La suppression de l'ISF en 2018, remplacé par un IFI ciblant uniquement le patrimoine immobilier, illustre ce favoritisme pour les patrimoines financiers et les grandes fortunes.

Face à cette situation, des voix réclament des réformes fiscales ambitieuses : rétablissement de l'ISF, lutte renforcée contre l'évasion fiscale, taxation des grandes successions et système progressif où les plus riches contribuent proportionnellement davantage. Ces mesures sont essentielles pour une redistribution équitable et pour que la prospérité profite à tous, et non à une minorité privilégiée.

En négligeant ces réformes, le RN apparaît comme le parti de la bourgeoisie, défendant les intérêts des plus aisés au détriment des citoyens modestes. Cette posture démontre que ses propositions ne visent pas la justice sociale, mais la préservation d'un statu quo favorable aux plus riches, alors que les inégalités continuent de croître et que les besoins collectifs restent largement insatisfaits.

Le mensonge est devenu la marque de fabrique du Rassemblement National, non seulement envers les Français en général, mais surtout envers les Billysiens. Ce parti prétend connaître notre commune, son histoire et ses besoins, alors qu'il ne s'y est jamais investi concrètement. Il n'a jamais participé à la gestion locale,

ni contribué à l'aménagement ou au développement de Billy-Montigny.

Pourtant, il avance des arguments comme s'il maîtrisait parfaitement le quotidien des habitants et les enjeux locaux. Cette posture, fondée sur des approximations et des falsifications, trompe la population et crée une image fausse de son implication. Billy-Montigny mérite des acteurs politiques véritablement engagés, présents sur le terrain, à l'écoute des habitants et actifs dans le développement communal, plutôt que des discours construits sur des illusions et des revendications déconnectées de la réalité car connaître une commune, c'est la vivre et y participer pleinement, pas seulement en parler pour séduire électoralement.

Notre engagement ne se démontre pas par des paroles, mais par des actes. La publication de notre bilan depuis 2020 jusqu'à aujourd'hui en est une preuve concrète : face aux attaques, aux mensonges et à la calomnie, nous répondons par les faits... condensés en 76 pages. Ensemble, avec vous et pour vous, nous avons agi pour Billy-Montigny. Et ensemble, avec vous, nous poursuivons notre action.

**Les élus Communistes
et Républicains**

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Pour la liste Rassemblement National

**Tribune
non-parvenue**

Pour la liste La Renaissance Billysienne

**Tribune
non-parvenue**

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.



Le Père Noël arrive à **Billy-Montigny**

La municipalité, les élus
les APE des écoles de la commune
et l'association «Femmes tout simplement»
vous invitent à partager un moment en famille

le **DIMANCHE 14 DÉCEMBRE**

à partir de 10^h sur le parvis de la mairie

**Avec une représentation
de l'école municipale
de musique
Léo Ferré**



N'OUBLIEZ
PAS VOS
ACCESOIRES
DE NOËL ET
VOTRE PULL
MOCHE !



**Dépose ta lettre au Père Noël
dans la boîte prévue à cet effet
sur le parvis de la mairie
aux horaires d'ouverture**